

# L'ÉTUDIANT LIBÉRAL



LIÉGEOIS  
POLITIQUE  
LITTÉRAIRE  
HUMORISTIQUE

BI-MENSUEL

défend les idées libérales et pas nécessairement le parti libéral.

Affilié à l'Union de la Presse Périodique Belge.  
Union Professionnelle reconnue.

Rédaction : Georges MOREAU  
14, Place Foch,  
Liège

Administration : Pierre GUILLOT  
11, Quai de Maestricht  
C. C. P. 39.30.33

La responsabilité des articles  
incombe à leurs auteurs

ABONNEMENTS :  
Etudiants : 6 fr.  
Professeurs : 12 fr.

Bourgeois : 15 fr.  
Protecteurs : 25 fr.  
Honneur : 50 fr. et plus

## Après la trêve, l'Union.

Dans un long article intitulé « Wallonie », et paru dans l'organe bi-mensuel des Etudiants Rexistes Liégeois, « Vlan », J. Stévant demande une « trêve » des querelles pour des querelles de cerises afin que les jeunes remplissent leur devoir, à savoir « donner à la Wallonie » la certitude de sa grandeur et du rôle magnifique qui lui sera dévolu au sein de la patrie de demain.

Tout d'abord nous ferons remarquer qu'il est assez amusant de voir « Vlan » se piquer d'« intellectualité » alors qu'en première page, il publie un article, style rexiste 1935-36 qui, comme chacun sait, n'a rien de rationnel ni d'intellectuel.

Il est également assez amusant de voir aussi les rexistes se prétendre les seuls à trouver le centre de la question wallonne : Oublieraient-ils les accords Rex-V.N.V. ?

Il est vrai que les étudiants rexistes liégeois n'en sont pas à leur première incartade (ce pour quoi nous le félicitons) et si à Rex la Liberté se paye cher (rappelez-vous l'exclusion de « Vlan » l'année dernière du local rexiste), cependant ils n'hésitent pas à dire leur façon de penser.

On nous reproche d'avoir attaqué la « Grande Belgique ». Cependant chacun de vous connaît l'héroïque épopée que constituèrent les 3, 4 et 5 novembre dernier le Congrès du C. E. P. G. L.

Celui-ci se transforma pour la circonstance en association politique, ayant comme programme avoué des buts énormes, stratosphériques et étherés.

Il s'agit ni plus ni moins d'exiger des gouvernements belge et allemand, le creusement d'un canal Meuse-Rhin partant de Visé à la côte 50 pour gravir allègrement (avec soize (16) décluses) la côte 250, (où il ne trouve point d'eau) et redescendre vers le Rhin (près de Dusseldorf) avec au moins autant d'occluses.

Il s'agit de lutter contre le Fédéralisme ; on se demande pourquoi, et on ne peut trouver dans le canal de la G. B. aucun argument sérieux à opposer à la constitution d'un Etat Fédéral, statut qui donne cependant d'excellents résultats en Suisse et aux Etats-Unis d'Amérique.

Il s'agit de demander à l'Europe des agrandissements territoriaux pour la Belgique ; à savoir le Grand-Duché de Luxembourg et le Limbourg (pour commencer).

Pourquoi dès lors Paul Collignon s'est-il acharné sur un projet de canal (pour lequel d'ailleurs il n'a aucune compétence), s'il revendique le Limbourg Hollandais ? La liaison Meuse-Rhin ne serait-elle pas plus facile vers le Nord ?

Ou bien le Président à vie n'est pas logique avec lui-même (ce qui ne présente rien d'étonnant) ou bien il n'a aucun espoir d'obtenir ses revendications territoriales (rien d'étonnant non plus). Celles-ci n'auraient donc pour seul but que d'envenimer nos rapports avec la Hollande.

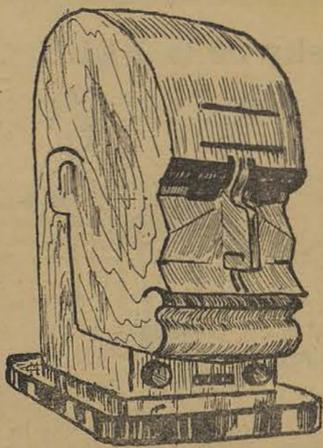
Et à ce sujet rendez-vous compte : Paul Collignon propose, sans plus ni moins, de demander, lors de la prochaine tension diplomatique, l'occupation de la rive gauche de l'Escaut (Torneuizen) au grand détriment des Hollandais.

Et avec cela, la « Grande Belgique » se dit détester la guerre, n'être pas belliciste et avoir un idéal de paix.

Il est inutile d'envisager plus longtemps ce grotesque programme de revendications territoriales. Laissons à Mussolini le « triomphe » du ridicule.

Cependant, nous avons dit tout de suite, que parmi les projets du nouvel organisme, il en est un qui nous paraît particulièrement étrange. C'est celui du canal appelé modestement « Vent Debout ».

Ce canal, on ne peut plus original, aurait pour but de découpler l'activité du port de



Tunis Savoie France  
Alo ! Allo ! Ici Radio Berlin !

Liège et de permettre à l'industrie liégeoise d'obtenir à un prix beaucoup plus bas, le charbon dont elle a besoin pour sa production.

On sait qu'actuellement les charbons de la Ruhr doivent descendre le Rhin jusqu'en Hollande, puis de là atteindre Anvers, d'où seulement ils peuvent gagner LIÈGE ; ce qui évidemment augmente sensiblement le prix du charbon rendu à LIÈGE ; d'où augmentation des frais généraux de nos usines ; augmentation du prix de vente de leurs produits et grand désavantage sur le marché mondial.

Si en est ainsi, si un aussi grave obstacle s'oppose à l'essor de l'industrie et du Commerce liégeois, c'est parce que la politique actuelle du gouvernement belge empêche la jonction directe du Canal Albert et du Canal Juliana.

Pour assurer cette jonction il suffirait entre Petit-Lanaye et Maestricht d'élargir les voies d'eau existantes sur une longueur ne dépassant pas 4 kilomètres, je dis bien quatre kilomètres, et de mettre l'occluse de Petit-Lanaye de 600 à 2.000 tonnes.

Le travail ne serait ni long ni bien coûteux et constituerait, pour notre région, l'origine d'une véritable rénovation économique.

Certains objectent que ce serait là un désavantage pour notre port national : Anvers.

Ceci est absolument faux. Il est démontré que ce qu'Anvers perdrait en abandonnant le trafic fluvial de la Ruhr, il le regagnerait en captant à son profit le commerce du port de Maestricht et du Limbourg Hollandais. Est-il alors vraiment opportun que les Liégeois (ou présument tels) trouvent bon de s'associer aux manœuvres dirigées contre leur ville.

La position qu'ils prennent est si étrange que l'on peut se demander dans quelle mesure elle est ou non inspirée.

S'agit-il d'une manœuvre de diversion, survenant à un moment où les liégeois sont sur le point de s'unir pour réclamer la suppression du bouchon de Lanaye ? Ou ne nous rions-nous nous qu'en face des mirages d'un jeune mégalomane pour lequel sont bons tous les moyens de se signaler à l'attention ?

Nous sommes sûrs que la très grande majorité des Etudiants partage notre sentiment, c'est la raison pour laquelle nous sommes prêts à faire momentanément abstraction de nos querelles pour entamer tous ensemble une action commune ayant pour but la défense des intérêts de notre région, même si ces intérêts vont à l'encontre de ceux de la « Grande Belgique ».

Georges MOREAU.

## A la FELU

### Monsieur Pouret

parle de

### la Révolution Française.

Lundi dernier la Felu avait le grand honneur d'offrir à ses membres une conférence de choix, sur un sujet des plus intéressants qui soient : *La Révolution Française*.

Inutile de dire que M. Pouret emporta son auditoire, composé d'ailleurs des « plus purs parmi les purs ». Son érudition merveilleuse, sa connaissance complète de la question, la justesse de ses vues, la sincérité, la bonne foi de ses arguments, ont fait dès le début l'admiration de tous.

Ajoutez à cela un débit régulier et facile à suivre, la douceur de sa voix et la modestie de ses attitudes, et vous comprendrez pourquoi le conférencier fut très longuement applaudi.

Le Président de la Felu, Maurice Bacquelaine, présenta M. Pouret ; celui-ci fut rédacteur en chef de *LE L.* juste après les dures années de la guerre et s'acquitta avec succès de la lourde tâche de relancer le « canard » ; il fut également bibliothécaire de la Felu, puis vice-président et c'est lui encore qui porta notre drapeau à Strasbourg lors de l'inauguration de l'Université.

Monsieur Pouret, qui est maintenant Rédacteur en chef de *L'Express*, n'oublie pas ses années de jeunesse. C'est avec un réel entraînement qu'il assista au début de notre guindaille, n'hésitant pas à faire des « à fonds » de telle façon qu'il est encore capable d'en remonter à des vieux poils.

Ce n'est pas un meeting de propagande électorale ou partisane, ce n'est pas non plus un exposé doctrinal que Monsieur Pouret nous a donné, c'est une conférence d'érudition. L'orateur nous a présenté la Révolution Française sous un aspect que son ancien professeur Hanquet n'avait pas coutume d'envisager.

Il nous a développé la grande caractéristique de la révolution : *c'est une fin et un commencement.*

Ensuite il nous a donné et réfuté les arguments employés par les esprits chagrins qui ne peuvent pas se consoler de la perte de leurs privilèges.

M. Pouret a ensuite parlé de la Révolution Liégeoise et des grandes figures de chez nous.

Outre tous les faits historiques de notre révolution, notamment la fuite de notre dernier Prince-Evêque à A-x-la-Chapelle où il excita l'étranger contre nos pères, nous avons surtout retenu le rôle du Prince-Evêque de Velbruck dont la dépouille vient d'être récemment découverte par un autre « ancien collaborateur » de *LE L.*, Monsieur Georges de Froidcourt.

François Charles, Comte de Velbruck, faisait partie, quoique Prince-Evêque, de la Loge Maçonique de Liège et ne se cachait pas de lire d'Alembert et les Encyclopédistes. Philosophe très tolérant il a pour beaucoup contribué au développement des bonnes idées dans notre Principauté.

Nous nous souvenons également de Robert le Liégeois, qui fut le premier à parler de la République dans un journal, et de J. B. Test qui fut bâtonnier à Liège et à Paris, comme nous l'avait si bien raconté Maître Heuse il y a quelques jours à la tribune de l'A. E. D.

En résumé donc, excellente conférence dont nous garderons le meilleur souvenir et des enseignements certains. G. O.

## LA BRABANÇONNE DES ETUDIANTS



A deux battants ouvrons notre cœur, mes frères,  
Entrez amours de vieux vins arrosés !  
Entre gaieté ! foin des soucis vulgaires,  
Femmes, tendez vos lèvres aux baisers.  
Chacun a-t-il son verre et sa maîtresse ?  
Avec le temps le reste peut venir !  
Vivons joyeux, nous sommes la jeunesse,  
Marchons unis, nous sommes l'avenir !

D'un regard fier nous contempnons le monde ;  
Qu'est-ce ce grand qui nous soit interdit ?  
Que est l'orage ou notre voix ne gronde,  
Le chant vivant que nous n'ayons redit ?  
Quand la nature écoulée avec tendresse,  
Son meilleur sang dans nos veines frémit,  
Vivons joyeux, nous sommes la jeunesse,  
Marchons unis, nous sommes l'avenir !

Songons pourtant qu'un peuple nous regarde,  
Qu'un peuple libre espère en nos travaux ;  
Soyons pour lui l'indomptable avant-garde,  
Qu, ferme et haut, maintenons ses drapeaux.  
Livrons notre âme à toute noble ivresse,  
Que le pays puisse un jour nous bénir !  
Vivons joyeux, nous sommes la jeunesse,  
Marchons unis, nous sommes l'avenir !

Frères, debout ! Buvons au pays libre !  
L'homme n'est grand que par la liberté !  
Quand sur nos fronts son souffle passe et vibre,  
C'est Dieu qui passe et veut être écouté !  
O liberté ! pousse un cri de détresse,  
A la frontière on nous verra bondir !  
Vivons joyeux, nous sommes la jeunesse,  
Marchons unis, nous sommes l'avenir !

Nation belge, ô grand peuple sans haine,  
Toi qui comprend quelle est la gloire humaine,  
Qui tend les bras vers les quatre horizons,  
Avance en paix vers les progrès féconds.  
L'Europe sait si jamais on l'opprime  
Tes fils encore ont du sang de martyr !  
Aime-les donc, car ils sont la jeunesse,  
Protège-les, car ils sont l'avenir !

Cet hymne magnifique que l'on chantait autrefois debout, refrain en chœur, dans toutes les fêtes d'étudiants, et qui servait de prototype aux représentations théâtrales organisées par les sociétés universitaires, semble avoir été écrite hier, tant il est resté plein de jeunesse, de fraîcheur et d'actualité. Il a pourtant près de 80 ans !

Il fut composé peu après 1860 par Victor ARNOULD, étudiant de l'Université de Liège, président de la commission permanente de l'Association Générale des Etudiants, nous pensons fils de Désiré Arnould, administrateur-inspecteur de l'Université.

La dignité et la grandeur de cette « Brabançonne » s'imposent à TOUS les étudiants et nous ne doutons pas que la tradition de la chanter pour ouvrir festivités et guindailles soit reprise avec ferveur par notre jeunesse universitaire.

LE VIEUX CHANSONNIER.

N. D. L. R. — Lors de notre fête-sauterie du 21 janvier, au Phare, nous espérons bien pouvoir faire revivre ces vers immortels. De plus, il nous semble que ce chant trouverait également sa place au début de chaque guindaille de la FELU.

Le Samedi 21 janvier, à 20 heures  
SOIRÉE DANSANTE de la FELU  
avec de nombreuses ATTRACTIONS ESTUDIANTINES  
en supplément.

Dans les Salons du Phare, place Maréchal Foch



# Tunisie

Par Georges POPULAIRE.

Les récentes manifestations italiennes ont rappelé l'attention sur la question tunisienne. Je n'estime pas qu'il y ait dans cette seule prétention un danger de friction mais il m'a paru utile de préciser le problème.

Après la conquête éthiopienne, nombreuses furent les voix autorisées chez nous et en Italie même qui déclarèrent que la se bornerait l'expansionnisme italien, la nouvelle possession satisfaisait entièrement les désirs et les besoins de la péninsule. Il n'a pas fallu longtemps pour voir se faner les illusions et pour s'apercevoir de l'absence de l'appât de l'abîme, illustration de l'adage : « l'appât vient en mangant ». En l'espèce, l'Italie ne se laisse pas même le temps de mâcher la bouchée d'Abbyssinie.

Il est inutile de situer géographiquement la Tunisie ; au simple examen de la carte, il apparaît que, bien plus facilement que tout autre, l'Italie eût pu s'assurer le contrôle de l'Afrique du Nord. Battre sa coulpe sur la poitrine d'autrui est un procédé assez courant dans les relations internationales d'aujourd'hui. Pour revendiquer la Tunisie, l'Italie invoque que ce territoire lui fut « volé » par la France — sorte de question d'Alsace-Lorraine, quoi ! — et d'autre part que la population italienne résidant en Tunisie est assez nombreuse pour justifier l'annexion. Voir !

En 1870, au moment où l'Italie achève une unification réalisée grâce à la France, la lutte pour l'Afrique méditerranéenne se confondait entre deux puissances : la France qui venait de l'emporter en Algérie (1830-1847) et l'Angleterre qui tenait l'Égypte en mains. Et pourtant, le nouvel enjeu : la Tunisie, ne semblait devoir revenir à aucun de ces deux pays car un troisième intervenait, l'Italie, se trouvant en première position depuis peu : forte émigration italienne en Tunisie, influence grandissante sur le Bey de Tunis ; un traité conclu en 1863 entre le Bey et l'Italie accordait à cette dernière, pour une période de vingt-huit ans, de grands privilèges : juridiction consulaire, écoles nationales, offices postaux nationaux, etc. ; l'action des consuls s'employait aussitôt avec succès à obtenir pour l'Italie des concessions économiques d'importance. Bref, l'Italie supplantait l'influence française qui s'exerçait cependant depuis plusieurs siècles ; en effet, depuis 1569 les Français avaient des concessions sur les côtes du Nord de la Régence, autre nom de la Tunisie — de plus, la France possédait un consulat à Tunis depuis 1577. Autant de faits qui ruinent la thèse du « vol ».

La France ne voyait évidemment pas de fort bon œil un tiers lui ravir une position aussi ancienne. L'action des consuls italiens se traduisait aussi par des mesures malveillantes à l'égard des compagnies françaises et de l'Algérie. Cette dernière colonie n'appartenait à la France que depuis peu ; la pacification s'y était faite non sans difficulté. Mais il ne suffisait pas de s'assurer l'intérieur ; il importait avant tout de préserver les frontières contre des visées étrangères qui se précisaient chaque jour davantage ; une Tunisie hostile était un danger constant pour l'Algérie ; avec ses régions montagneuses, la Tunisie constituait la clef de voûte de l'Afrique du Nord Française. C'est de plus, une position stratégique en Méditerranée.

Telles sont les considérations qui décidèrent la France à agir sans délai. Le ministre Ferry prend prétexte des actes d'hostilité du Bey pour intervenir ; refus du Bey de réprimer les brigandages des Kroumirs qui effectuaient leurs pillages en Algérie et se réfugièrent ensuite en Tunisie. Deux actes diplomatiques reconnurent à la France le protectorat sur la Tunisie ; 1881, traité de Kasar-Said souvent appelé du Bardo, assurant l'autorité militaire française moyennant appui de la France au Bey ; 1883 ; seconde convention — traité de La Marsa — par laquelle le nouveau Bey, Ali, s'engageait à procéder aux réformes administratives, judiciaires et financières que le gouvernement français jugera utiles.

Le protectorat se différencie totalement d'une colonie : les États protégés sont des États mi-souverains ; il est difficile de définir leur statut juridique, car il dépend du traité de protectorat. Dans l'espèce qui nous occupe, le Bey reste souverain de son territoire ; un résident général régit les affaires extérieures au nom de la France. Il ne sera pas indifférent à ceux qu'intéresse l'histoire diplomatique d'apprendre que le premier résident avait nom Paul Cambon. Notons que contrairement aux autres traités de protectorat, le Bey conserve l'exercice du droit passif de légation, c'est-à-dire qu'il reçoit personnellement les agents diplomatiques. La Régence ne dépend pas du ministère des Colonies mais du ministère des Affaires Étrangères, comme le Maroc.

Le système de protectorat présente plusieurs avantages pour l'annexion ; les indigènes le supportent beaucoup plus facilement car il maintient une grande autonomie ; de plus, ce système est moins coûteux puisque l'administration locale y est maintenue, ce qui permet également d'être mieux adapté aux besoins des populations. La colonisation de l'Algérie, les mauvais vouloir des Beys, et les ambitions de l'Italie, sont donc les trois causes inséparables de l'établissement du protectorat de la France sur la Tunisie.

Les puissances avaient regardé l'opération de la France avec plus ou moins de bienveillance. L'Allemagne voyait avec plaisir la France tourner ses regards vers l'Afrique, ce qui, croyait-elle, l'éloignait des affaires européennes ; de plus elle trouvait là une occasion de brouille entre les deux nations latines ; l'Angleterre, après avoir montré quelque hostilité, n'insista à la France toute liberté d'action ; compensation au fait que la France venait d'être éliminée du condominium sur l'Égypte.

Seuls les Italiens faisaient grise mine ; bien avant Mussolini, ils avaient réappris leur histoire romaine et Carthage leur semblait un bien réservé !... Les haines accumulées depuis 50 ans contre l'Autriche et l'Allemagne se retournèrent contre la France et motivèrent partiellement la conclusion de la Triple Alliance. Le ministre Crispien porta alors les yeux sur l'Abbyssinie ; c'est le début d'une aventure qui s'échelonne jusqu'à nos jours.

Sous l'impulsion française, la Tunisie ne tarda pas à connaître un essor important ; l'agriculture et l'élevage sont à la grande richesse du pays ; au point de vue minier, il y a le phosphate et en ordre secondaire le plomb et le zinc.

Comme partout où flotte son pavillon, la France s'est attachée à l'œuvre sociale : enseignement, hygiène, etc. Ce point a d'ailleurs toujours caractérisé la colonisation française ; pour le Français, l'homme de couleur reste un homme. L'indigène, sujet de la France, a

ordé sa dignité d'homme. On a souvent taxé cette politique française de faiblesse ; beaucoup, en notre siècle dit de civilisation, ne comprennent que la religion de la selahgue.

Le traité conclu en 1868 entre le gouvernement italien et le gouvernement beylical prévoyait en son article 10, par conséquent, la France conserva à l'Italie ses privilèges. Ces conventions furent dénoncées en 1919 mais se perpétuent par tacite reconduction. Les accords Laval de janvier 1935 prévoyant l'abolition progressive des privilèges assurés à l'Italie. L'Italie avait fait cette concession à la France moyennant compensations territoriales : 10.000 kilomètres carrés sur la côte des Somalis ; région du Tibesti ; 100.000 kilomètres carrés, le de Doumeira, dans le détroit de Bab-el-Mandeb.

Les concessions territoriales de la France à l'Italie s'effectuèrent immédiatement. Quant au retrait progressif des privilèges italiens, l'Italie ne veut plus entendre parler, bien au contraire ; elle prétend pour ce faire qu'elle des accords officiels et y avait une convention secrète que la France aurait violée ; engagement de la France de laisser les mains libres à l'Italie en Éthiopie.

Quoi qu'il en soit, la France a fait marché le dupes. Ce n'est pas de si tôt qu'on réparera... en bien, de Monsieur Laval. Autour d'hui l'Italie a donc de puissants privilèges en Tunisie. L'Italie jouit du traitement de la nation la plus favorisée, indépendamment, s'entend, du traité franco-tunisien ; de plus, les Italiens résidant en Tunisie sont placés sur le même pied que les Tunisiens et les Français — et ce, sans réciprocité — à de nombreux points de vue : pêche, commerce, valeur des diplômes italiens ; c'est le privilège dit de l'italianité.

Les Italiens estiment que ce régime devrait leur être encore plus favorable !... Quousque tandem... Les convoitises que suscite la Tunisie se comprennent facilement ; la Tunisie serait pour l'Italie une colonie prouvant géographiquement la péninsule, la violence des revendications italiennes s'est accrue depuis la guerre et surtout depuis le fascisme ; la maladresse des traités de paix y est pour une part mais pour une part seulement. Le besoin le succès de la dictature est la cause primordiale.

Grâce au régime libéral dont elle jouit, l'Italie a pu développer de façon très grande son émigration et donc l'italianité. Cela lui a permis maintes fois déjà d'invoquer la supériorité numérique des ressortissants italiens en Tunisie. C'était vrai, ce ne l'est plus. Voici les chiffres. En 1891, 10.000 Français contre 21.000 Italiens ; en 1904, 24.000 contre 71.000 ; en 1914, 46.000 contre 88.000 ; en 1921, 54.000 contre 84.000 ; en 1934, 94.400 contre 94.170. Enfin, en 1936, dernier recensement, 108.000 Français contre 94.000 Italiens. Le total de la population tunisienne est 2.400.000 habitants environ.

Cette supériorité croissante de la population française ne tient pas, comme on pourrait le croire, à une naturalisation automatique. La loi de 1923 avait été en ce sens ; elle a fait gagner 5.000 points à la population française, mais cette naturalisation automatique peut toujours être déclinée. Cette loi de 1923 n'a jamais été d'application aux Italiens ; leur a toujours été applicable le régime de la naturalisation facultative. Le gouvernement italien ne peut donc imputer l'infériorité numérique signalée plus haut au fait qu'on a torcé les Italiens à changer de bord. S'ils l'ont fait, c'est qu'ils ne s'en privent pas depuis un an — c'est de leur plein gré... comme Toscanini.

Il faut pourtant reconnaître que la colonie italienne en Tunisie présente une remarquable cohésion ; tout a été mis en œuvre pour maintenir le sentiment national. C'est ainsi que la jeunesse des écoles italiennes de Tunisie est enrégimentée dans les formations préparatoires du fascisme selon les stades suivis en Italie.

Loin de moi la pensée de critiquer le soin que prend un pays d'entretenir le culte de la mère-patrie chez ses enfants de l'étranger ; je regrette — ceci soit dit en passant — que les autres pays n'imitent pas cet exemple. Mais, souvent, l'Italie a abusé de la tolérance manifestée par les autorités françaises ; elle ne sait aucun gré à la France de l'hospitalité que reçoivent les Italiens en Tunisie. Il ne faut pas perdre de vue que les privilèges italiens en Tunisie ont une base conventionnelle. Le soutien plus ou moins caché que l'Italie a apporté au mouvement islamique en général et au mouvement destourien en particulier est de ces actes qui n'étonnent pas quand on connaît la duplicité italienne en politique, mais dont elle eût dû s'abstenir par décence, par reconnaissance et même par intérêt, car un redressement de l'islam serait aussi fatal à l'Italie qu'à la France ou à l'Angleterre.

Quel est, somme toute, le but des revendications italiennes ? On les a interprétées différemment. Pour ma part, j'estime que ce que veut l'Italie, c'est la Tunisie, pas moins que la mégalomanie des dirigeants. Les Italiens ne veulent pas de voir que ce but postule la guerre et l'Italie n'en est pas encore à mépriser la valeur militaire française. La France manie repousse toute idée de concession territoriale. La Tunisie est le verrou de l'Afrique du Nord. Bizerte est une base militaire idéale avec sa rade abritée presque à l'égal du roudet de Brest ; la France ne cédera rien.

Je ne veux pas m'étendre sur des considérations militaires qui m'échappent, mais l'Angleterre n'acceptera pas non plus que la Tunisie soit italienne. Ainsi que l'a rappelé opportunément ces jours-ci le Premier Britannique, les accords anglo-italiens du 16 avril 1935 sont subordonnés au maintien du statu quo en Méditerranée. L'Angleterre tient essentiellement à maintenir la liberté de la route impériale ; l'Italie possédait Pantelaria, elle n'aura jamais Bizerte.

Peut-être les Italiens ont-ils cru effrayer par leurs cris la France et l'Angleterre qui sont solidaires une fois de plus ; la méthode du chantage à la guerre a donné de si bons résultats à l'allié du Nord... Mais, sans doute, les Italiens chantent-ils faux !... L'axe Rome-Berlin semble moins efficace que l'axe Berlin-Rome. L'Allemagne n'a pas l'air de vouloir prendre parti dans la querelle. Le fait est que, jusqu'à présent, Hitler seul a tiré avantage de l'axe.

Il y a un autre sens aux vociférations italiennes ; c'est un dérivatif au mécontentement général, car ce mécontentement ne peut plus se nier ; sur le terrain international, l'Italie a essuyé de lourds échecs : Anschluss, non réalisation du couloir polono-hongrois, perte d'influence en Europe Centrale, éternisation du conflit espagnol ; de plus, le formidable effort fiscal demandé aux Italiens a été bien les sourires et le conflit latent que la pauvreté n'a certes pas réjoui les catholiques.

# LA VIE ESTUDIANTINE

## Première Conférence de l'A. E. S. C.

LE PROFESSEUR WITMEUR PARLE DU RYTHME UNIVERSEL.

Mardi dernier, le Cercle d'Études de l'École Supérieure des Sciences Économiques reprenait vie après une longue éclipse. Comme séance inaugurale, Monsieur le Professeur Witmeur parla du « Rythme Universel » devant un public très nombreux composé en majeure partie d'étudiants de toutes les facultés de quelques professeurs et personnalités étrangères.

Voici en quelques mots le thème développé : Rythme partout ! Dans le mouvement astral, dans le langage (par l'accent), dans la circulation du sang, dans la littérature, la musique, la danse (cf. Rhapsodies in blues). Rythme aussi dans les couleurs. Le grand artiste de génie est avant tout réceptif d'ondes (rythmiques par définition qu'il rend positives sur son tableau, qu'il exprime ou tend à exprimer par l'arrangement de ses couleurs. Migrations, trances (cf. Cervantès, roi de la bougote) s'expliquent par le désir des hommes de s'évader du rythme personnel pour suivre un instant le rythme général. Rythme aussi dans le pas de l'oise ? Evidemment ce n'est pas l'idéal pour tout le monde.

Tantôt badin, avec des « magnifique, hein ça ! » jamais doctrinal en tout cas, le distingué conférencier expliqua bien des choses par le rythme cosmique.

Il conclut en recommandant aux jeunes universitaires de ne pas se laisser entraîner par le rythme universel sans réagir. Il faut le dominer, le maîtriser et le diriger vers notre jeu propre et non pas le subir comme un joug.

Ce fut le tout gros succès ! Rythme partout ! Obsession ! Ne suis-je pas rentré en scandant les mesures du « Lambeth walk » ? PHSY.

## Le Bal de la Médecine

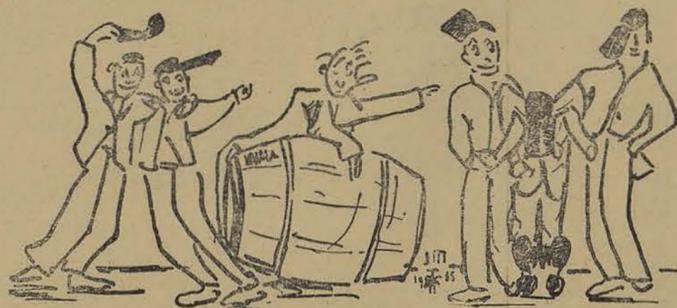
Le samedi 3 décembre, dans la salle de l'Acclimatation admirablement décorée par notre ami Flébus, l'A.R.E.M.P. organisa un bal qui obtint un vif succès.

Nous savions en effet que le dévoué Comité, si bien dirigé par le camarade président Legros avait d'ailleurs fait tous ses efforts pour assurer au Bal une correction parfaite. Il y a pleinement réussi et à ce point de vue, les mères les plus pudibondes ont été unanimes à reconnaître qu'il dépassait tous les autres.

Ce bal était organisé au profit de l'œuvre étudiante la plus active et la plus nécessaire : le Fonds Malvoz, et ne fut-ce que pour cela, il aspire à devenir le clou de la saison.

En tous cas, la belle réussite de cette année et l'entraînèrent qui y régna, alderont fortement le comité de l'année prochaine. G. O.

## La Guindaille au whisky de la FELU



Après la merveilleuse conférence de Monsieur Poret, grand orateur dont le style aisé et coulant força l'admiration et soutint de bout en bout l'attention intéressée de l'auditoire, commença sous la direction de Jean Gomez le vénéré et vénérable vice-président de la F.E.L.U., une de ces guindailles dont nous conservons au cœur (et à l'estomac) un souvenir ému.

Parmi l'assistance élégante on remarquait plusieurs personnalités très en vue dans tous les mondes : Robert Schloss, champion de la penne crapuleuse, Fernand Wanet (dit Ugène), créateur de « Tape ta...chut ! », Joseph Chantraire, président du « Pays Noir », Joseph Charrier, morticole à la voix tonitruante, Marcel Lepomme, virtuose du xylophone sur brosse à dents, auteur d'un remarquable sketch « Marivau », et d'autres et d'autres qui prostituèrent leurs talents sur l'estrade de la Maison Wallonne.

Anecdote amusante, à propos du garçon (car il y avait un garçon !). On avait vidé deux cruches. Je les reporte au garçon pour les remplir. Celui-ci me regarde du bas de sa petite taille, ouvre la bouche, écarquille les yeux, et murmure abasourdi : Encore ?

Ce garçon, à crever de rire, suivait chaque pompier, armé d'une lavette, et essayait au fur et à mesure les tables, lorsqu'une goutte de whisky tombait à côté du verre. Il en profitait d'ailleurs pour relâcher la lavette après. Mais ceci est une autre histoire.

Après ces nombreuses attractions, la bande s'égaya par delà notre bonne ville et finit par échouer au « Clou », où naturellement l'accueil fut chaleureux.

Les bougeois se goudaillèrent de nos exhibitions et naturellement le xylophoniste de l'expédition interpréta pour eux la « Sonate Pathétique », qui fut vivement applaudie. Notre ami donna en bis : « La guinguette a fermé ses volets », de Mozart.

Un tzigane interpréta alors avec énormément de sentiment, « Ma Wallonie ».

qui fut reprise en cœur par tous les étudiants. Lucien Cénarg improvisa alors une chansonnette et... tenez-vous bien. Ce furent les étudiants qui donnèrent les rimes masculines et féminines. Et Lucien s'en tira très bien sans supprimer les rimes osées, tandis que Jacques Hood improvisait au tableau une série de dessins excellents. Une gracieuse vedette vint chanter une chanson de première communion, à côté de nos angéliques cantiques à Bacchus et Vénus.

Bref, excellente soirée de bout en bout. On récidivera le plus vite possible, mais la prochaine, ce sera au Pernod... CORAM.



## CO-GUIGNOLESQUERIES

ne seul sa campagne de calomnies sur le thème commun de jadis.

C'est à notre plus grand ahurissement, par exemple, que nous apprenons que « L'E. L. » fut ressuscité dans le but de combattre « Vent Debout » et de défendre les idées d'un grand parti national.

Paul Collignon n'a-t-il pas lu la manchette de notre journal ou s'imagine-t-il que la philosophie libérale coïncide avec les idées du parti ?

Parce que quelques scalps, d'ailleurs du plus bel effet, ont souligné le ridicule de l'organisation bureaucratique et de la mégalomanie du président « Copliste » (sic), celui-ci, s'imagine avoir affaire à « une orchestration générale due aux membres les plus influents du « Grand Liège ».

Pauvre jeune homme ! Sa folie de la persécution serait-elle aussi affectée par la mégalomanie.

D'ailleurs, nous n'avons pas été les seuls à profiter d'une aussi belle cible pour nos scalps.

« Vlan et « Le Vaillant » n'ont pas hésité à amuser leurs lecteurs aux dépens de l'immortel président.

Quant à ce qui est d'estudiantin, nous laissons les véritables étudiants seuls juges.

Nous terminerons en disant que Messieurs Thorne et C. Guillot ne sont pour rien ni dans la direction, ni dans la rédaction, ni dans l'administration de « L'E. L. », lequel vit uniquement de ses annonces, de ses abonnements et sa vente.

La Grande Belgique pourrait-elle en dire autant ? GEGE.

Goutez la cigarette BOULE D'OR légère Elle vous plaira

NOS CONTES

BONS COPAINS

C'est fini, depuis ce matin...  
La raison?... La sais-je moi-même?...  
Il y en a tellement, des raisons... Et aucune n'est la vraie...  
Et puis, qu'importe, après tout.  
Ce qui importe (et vraiment, cela importe-t-il?) c'est que c'est fini, que depuis ce matin, nous sommes « bons copains ».  
Bons copains! Elle a dit: bons copains! Elle a osé me dire ça, à moi!  
Mais oui, elle l'a dit. Pourquoi ne l'aurait-elle pas dit?  
Bons copains! Sa menue bouche rouge (elle en met trop) a prononcé ces deux petits mots si simples, si amicaux, si hypocrites.  
Nous serons « bons copains » désormais, cela signifie que nous nous sourirons quand nous nous rencontrerons. Je dirai: « Ta robe est jolie ». Elle répondra: « C'est du taffetas ». Je dirai: « Ah! »  
Je penserai pourtant qu'elle est bien moins belle que la petite robe verte de la première fois.  
Mais tout était beau, ce jour-là! Beau comme les arbres, beau comme le ruisseau, beau comme la gare.  
Maintenant, nous serons « bons copains »... Nous rirons encore ensemble, d'un rire un peu forcé peut-être, et ner-

veux. Tant pis. Nous aurons des rapports pleins de sympathie, peut-être des laquineries et de petites privautés, peut-être même une s'ncère amitié.  
Que penserons-nous, au fond?  
Le sais-je? Le savons-nous?  
Penserons-nous quelque chose?  
Qu'importe, nous serons polis et civilisés, c'est le principal.  
Je la prendrai parfois dans mes bras pour danser. Sa main se posera sur mon épaule, sans s'alourdir. Ses ongles ne seront plus roses, mais rouges (Ne mets qu'une couche de vernis, dis?).  
On dira: « Voilà les anciens flirts qui dansent ensemble », ou on n'y pensera même plus (parce que pendant les trois premiers jours, on aura cherché en vain une émotion sur nos visages).  
Son flirt officiel de cette époque sera un peu jaloux (un peu, pour le principe), mais elle le tranquilliserait.  
Grand so! tu sais bien que je n'aime que toi, je n'ai jamais aimé que toi... Lui, je ne l'ai jamais aimé... Ce n'était qu'un flirt passager, pour s'amuser. Si je danse avec lui, c'est que nous sommes restés bons copains, voilà tout!  
En effet, nous serons bons copains, voilà tout.

CEM.



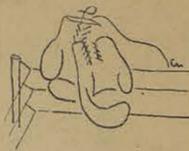
rd. 32  
à la  
manière  
de...

Jean de La Fontaine.

Le corbeau et le renard

Benito au Forum perché  
Te saut dans son bec un fromage;  
Maitre Adoif, par l'odeur alléché  
Lui tint à peu près ce langage:  
« Hé bonjour Monsieur Benito  
Que vous êtes joli, que vous me semblez beau.  
Sans mentir si vos discours ressemblent à votre prestance  
Vous êtes le phénix de l'outrecuidance. »  
A ces mots, Benito ne se sent plus de joie;  
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.  
Adoif s'en saisit et dit:  
« Apprenez que tout flatteur vit  
Aux dépens de celui qui l'écoute.  
Cette leçon vaut bien l'Aultriche, sans doute. »  
BON A RIEN.

Le Petit Gnon du mardi



Dans l'immense auditoire de Psychologie, Monsieur Grégoire donne cours.



L'éloquence de Monsieur Grégoire est certainement très appréciable. Mais le nombre de ceux qui peuvent en juger est très limité. La parfaite diel on du maître est inséparable d'une petite pluie fine qui humecte doucement le visage des auditeurs. Les étudiants du premier banc entendent le discours du maître et reçoivent en même temps ce qu'un écrivain réal ste appellerait « postillons ».

Les auditeurs du deuxième banc reçoivent aussi leur part de ces petits projectiles humides, mais déjà, ils sont en dehors du champ que franchit la voix du maître.

Au troisième banc, le seul lien qui unisse l'élève au professeur est la vue. Encore faut-il que le dos des étudiants des rangées précédentes ne masquent pas la mignonne personne de Pitchou.

Heureux Pitchou. On lui a donné un micro. Mais ne croyez pas qu'il juge nécessaire de se hausser jusqu'à ce bizarre appareil. C'est l'étudiant qui donne la leçon et qui, d'habitude, possède une voix suffisante pour se passer de micro, qui est placé derrière celui-ci. Un mètre plus loin, Grégoire continue à sussurer.

Il corrige, avec un tact parfait, les devoirs de ses étudiants. Et toujours, il est prodigue d'encouragements. Dès la première leçon, il regarde avec commiseration les grades de candidature en se demandant avec une feinte angoisse, s'il daignera accorder une « satis » aux « Plus grande Dis » de l'année précédente.

En attendant, il distribue généreusement des « fessées morales ». Nous ne croyons donc pas manquer aux exigences du fair-play en lui décochant à notre tour, un bon petit gnon bien appliqué.

(s.) KA-KA-WAIT.

Suite des scalps

Charles Henschel (3e candidat méd. et accouchements) : Personne ne sait si le toré a tort ou si le toré adore ?

Albert Charles Pevée (3e d. droit, co-auteur et homme de lettres) : A mon avis, il y a quelque chose de trop.

Walter Rentier (1re philo) : Comment, si bienhâti, peut-il avoir des cornes ?

Ugène Wanet (3e médecine) : Il me fait penser à ma pipe... une bonne grosse bien chaude.

Gaby de Saint-Hubert (2e cand. romane) : Essaye, mais en vain, de conserver la féminité qui faisait tout son charme.

Lucie Dehassé dite Lulu (2e philo) : Essaye de l'imiter.

Albert Denis (2e philo) N.D.L.R. Supprimé sur sa demande.

LES FILMS QU'ILS DOIVENT VOIR : Marie Piersotte (2e pharmacie) : Le sphynx des Tuilleries.

Simone Remy (N.D.L.R. : à retardement). Alerté en Méditerranée.

Blanche Delrez (renote : idem) Blanche Neige.

Loulou Grisard et Philippe Paquet (3e cand. méd.) : Madame et son clochard.

Mlle Van de Wiele (3e cand. méd.) : Délicieuse.

Rob. Molinghen (1er doct. droit) : L'Innocent.

M. Dalimier (2e technique) : Le chanteur des rues.

Simone Ballet (2e cand. germ.) : La baronne et son valet.

Titl Jacquemin (2e cand. germ.) : Claudine à l'école.

Lucile Sauvage (Universitaire) : La loi de la forêt.

Nelly Tournay (1re lic. germ.) : Prison sans barreau.

Simone Gondebien (3e cand. germ.) : Les amants terribles.

Henri Loloit (2e cand. germ.) : Si j'étais le patron.

Léon Guérin (2e cand. germ.) : Extase.

Renée Lamy (2e cand. germ.) : Les yeux noirs.

Mathélet le bienheureux (2e cand. droit) : Madame poursuit monsieur.

Milou Heuskin (2e cand. germ.) : J'aime toutes les femmes, c'est ma folie.

POÉSIE

Offrande

Voici de longs baisers comme des œillets rouges  
Et tous mes cheveux fous pour ses gestes d'enfant  
Voici ma jeune force et ma chair et mon sang  
Mes bras qui veilleront sans qu'un muscle ne bouge.

Voici pour tes grands yeux l'aube de ce matin.  
Puisque je n'ai plus rien, je te donne le monde  
Mais pour mieux écouter sa chanson vagabonde  
Voici pour t'y coucher les fleurs de mon chemin.

Voici le temps vécu très loin pour te connaître.  
Parmi les écureuils et la chanson des hêtres  
Quand seuls l'Amblève et Duck me parlaient d'une sœur.

Puis voici dans mes yeux pour l'heure où ton sourire  
Ira pensivement interroger ton cœur.  
Mes rêves si brûlants que je n'ose les dire.

Jean-Marie DERONCHENE.

Sérénité

Elle m'a souri...  
Elle d'a souri...  
quel sourire...  
un beau sourire franc d'enfant...

J'ai levé mes yeux vers ses yeux...  
Ils sont bleus...  
Ils sont lumineux...  
J'ai vu le paradis dans ses yeux bleus...

Elle m'a parlé...  
elle m'a dit des choses douces...  
comme savent en dire des mamans...  
quand leur petit a du chagrin...

Je marchais à côté d'elle...  
timide...  
honteux...  
Elle avait mis à nu mon âme...  
elle avait pénétré le mystère de ma douleur...

Nous nous sommes quittés...  
« au revoir... »  
« à demain... ? »

Elle a répondu : « bien sûr... », en enserrant ma main entre ses deux mains...  
deux mains de fée...

J'ai prié ce soir...  
« Bonne Vierge... »  
quand mes paupières seront closes...  
faites que je rêve...  
que je rêve des rêves roses...

J. DEBATTY.

ETUDIANTS

ACHETEZ VOS LIVRES A LA  
Librairie BOURGU'GNON  
Rue des Dominicains, 16, LIEGE

VOTRE TAILLEUR,

Compagnie Anglaise  
ROSKAM et ROLLIN

Coin des rues de la Cathédrale  
et de la Régence -- LIEGE

MODES

Léonie LEDENT

3, Rue du Pont d'Avroy, Liège  
Téléphone 140.73

CASQUETTES D'ETUDIANTS  
INSIGNES

L. DEVILLEZ

Passage Léomonnier. 30 - Tél. 143.73

Communiqués

A l'occasion du Réveil on de Nouvel An, le Royal Sport Nautique de la Meuse organise en ses salons un souper suivi de soirée dansante.

Le Comité des Fêtes a mis tout en œuvre pour la pleine réussite de cette soirée et dans un cadre sympathique autant qu'accueillant, il vous permettra de commencer joyeusement l'année nouvelle.

Les demandes d'invitations avec références doivent être adressées à M. Paul Alexis, 31, rue Darlois, Liège. - Téléphone 163.48.

LA TROISIEME TOMBOLA  
DU BAL DES PETITS LITS BLANCS  
DE LIEGE.

400.000 FRANCS DE LOTS  
dont 10 autos, 10 motos, 10 tandems, 10 vélos  
et 10 postes de T.S.F.

Chacun se rappelle le succès splendide remporté l'an dernier, à pareille époque, par la TOMBOLA DU BAL DES PETITS LITS BLANCS DE LIEGE. En moins de trois semaines, il n'y avait presque plus de billets disponibles et le tirage pouvait se faire triomphalement à la date annoncée.

Les organisateurs récidivent, et à l'occasion de leur prochain Bal des Petits Lits Blancs du 31 décembre prochain, lancent une troisième tombola plus enrichie et plus variée encore.

10 autos dont 1 Dodge, 4 Chrysler-Plymouth, 5 Impéria; 10 motos Gillet; 10 postes de T.S.F. Deco; 10 tandems Royal-Nord; 10 vélos Légia et 50 lots de grande valeur en constitueront les lots alléchants pour une valeur de quatre cent mille francs.

Les billets, en nombre strictement limité, sont mis en vente au prix de 20 francs. Les carnets de cinq billets, d'une valeur de 100 francs, donnent droit à un tirage spécial de couverture doté de trois autos et de trois motos.

Les billets sont en vente dans toutes les agences Chrysler-Plymouth, Dodge, Gillet, et des cycles « Légia » et « Royal-Nord », ainsi que chez les dépositaires des postes « Deco ».

Les versements postaux augmentés d'un franc pour frais d'envoi des billets et de la liste des numéros gagnants peuvent être adressés au Trésorier M. Emile Boinem-Sevrin, rue du Calvaire, 68, Liège. C.C.P. : 267.58.

A noter que les opérations du tirage des billets gagnants se feront irrévocablement au cours du bal du 31 décembre prochain, sous le contrôle d'un huissier et d'un inspecteur des Services de Police de la Ville de Liège.

CONCERTS DE L'ASSOCIATION  
POUR LA MUSIQUE DE CHAMBRE.

(50 p. c. de réduction à MM. les Etudiants)  
Fin décembre : Œuvres de J.-S. Bach, commentées par Mlle Suzanne CLERCX, musicologue.

Au programme : Concertos Brandebourgeois / Sonate pour viole de gambe et clavecin.

A L'ATHENÉE.

En dernière minute, on nous communique des précisions sur les manifestations des Athéniens.

Un jeune surveillant entrant pour la première fois dans la salle d'études, et dans l'impossibilité d'obtenir le silence, n'a pas pu contenir sa colère et s'est laissé aller à « sortir » quelques paroles regrettables.

D'autre part, on nous dément ces nouvelles et on nous donne des circonstances atténuantes à sa décharge.

Quoiqu'il en soit, nous nous bornerons à admirer l'esprit de solidarité qui règne à l'Athénée entre les élèves en constatant que nous aurons bientôt avec nous des pennards d' nos du nom.

« L'E. L. »

Gymnastique F. DUJONT  
DEVIATION Pont d'Ile  
RESPIRATION LIÈGE  
REEDUCATION  
Danses de Salons

Toujours de belles Photos



Demandez la brochure gratuite  
« A la chasse d'images »

Les ETUDIANTS SERIEUX  
fréquentent la

Librairie « Vient de Paraître »  
5, Boulevard de la Sauvenière

Téléphone 226.38

Près du « Carrefour »

PRÉCISION - QUALITÉ - ÉLÉGANCE  
LUNETTERIE FRITZ  
G. WESMAEL, S  
18, Place du XX Août, 18, Liège  
(face à l'Université)  
MEUBLES ET INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

# Pour l'amour d'une plume.

Grand roman feuilleton inédit universitaire, tragico-sentimental, éclectique, érotique et farceur.



## CHAPITRE X. ON A PERDU UN TRANSATLANTIQUE. (Suite)

Lorsque Denis éternuait les cinq coups de cinq heures, les conjurés se levèrent d'un bond. Un brin de toilette et Collignon fit l'appel. Tous répondirent; seul Mercenier manquait. S'était-il évadé, lâche délateur, pour répandre à l'envi les secrets de l'enquête? S'était-il sauvé, tremblant et éperdu, vers un lit moelleux où l'attendaient de doux rêves? ou bien, caché dans son coin, ronflait-il toujours, insouciant de sa tâche?

Il fut décidé de remettre à plus tard la solution de ce trilemme et de commencer des recherches avant qu'il ne put nous révéler des incidents passés. Chacun s'en alla scrutateur et affairé, inspecter une portion déterminée de la salle, en vue de recueillir des indices toujours possibles du passage alarmant de l'intrus de la veille.

Les fouilles battaient leur plein lorsqu'un triple cri s'échappa de la triple poitrine du trio Waha-Leminour-Thibert. Trois doigts éperdus, terminant trois mains tremblantes, se tendaient tristement vers la terrible trouvaille, tragiquement tapie au travers de l'é-

tagé. C'était un transatlantique, où gisait Mercenier, ligoté, ballonné, et la poitrine percée d'une lame acérée enfoncée en son dos à travers la toile sanglante.

Les autres, alertés, accoururent, empressés. Le premier émoi passé, ils s'inclinèrent pieusement devant la dépouille exsangue du malheureux martyr qu'ils accusaient de félonie cinq minutes avant, et Dembour, lui-même, enleva sa calotte!!!

Après une minute trente-trois secondes de silence, les carabins s'approchèrent et procédèrent aux constatations d'usage. Avec une douceur féminine, ils tirèrent le pauvre corps de sa triste situation et l'étendirent, grand par la mort, tout le long d'une banquette. L'examen du couteau ne révéla rien, mais que faisait là le transatlantique? Qui l'y avait apporté? Qui avait tué Mercenier? Pourquoi? Comment? Quand? Était-il mort lorsqu'on le plaça dans le fauteuil? Avait-il été lâche-

ment assassiné pendant son sommeil? Autant d'énigmes à résoudre pour nos jeunes oedipes.

### CHAPITRE XI. VERBA VOLANT, PROCES-VERBA MANENT!

Voici une copie conforme du procès-verbal rédigé par la commission chargée d'étudier les lieux et circonstances du drame sus-mentionné.

1. Attendu que Mercenier Marcel, 20 ans, célibataire, vierge et calottin, domicilié chez son père, M. Mercenier, rue des Guillemins, a été trouvé mort dans des conjonctures troublantes,
2. Attendu que la sus-dite victime a été trouvée étendue dans un fauteuil du genre dit transatlantique,
3. Attendu qu'il était ligoté et que sa cage thoracique livrait passage, via la partie inférieure du poumon gauche, à une lame acérée et ensanglantée d'un sang que l'analyse a révélé être le sien,
4. Attendu qu'il était de plus ballonné, nous, membres de la commission d'enquête, sous-signés, pensons pouvoir certifier être en présence d'un attentat perpétré sur la personne de la victime,
5. Attendu que ce crime a été commis lors de l'assemblée secrète du Comité des Cinq, il appert que cet incident n'est qu'un épisode de l'affaire Harsin.
6. Attendu qu'Emile a pu nous certifier l'inexistence absolue de transatlantique, et
7. Attendu que la victime portait un pantalon ligné dans la Salle Académique à l'heure même où commençait la séance, il appert que l'apport du sus-dit fauteuil fut subséquent à l'introduction de l'assassin, et il est d'évidence immédiate que les empreintes fessières y laissées par un pantalon à carreaux, doivent être imputées au meurtrier.

Sur ces bases l'enquête se poursuit normalement.

Pour le Comité. (Signatures des quinze membres, hormis Mercenier.)

### CHAPITRE XII. LE LAMBERT WALK.

Quelques jours s'étaient passés depuis ce triste événement et l'enquête n'avancait guère. Chacun, de son côté, travaillait d'arrachepied, mais les résultats restaient aussi nuls les uns que les autres. Et pourtant un secret espoir animait toujours les éminents représentants de la 3e Candidature en Sciences Naturelles et Médicales. (Pour mémoires: Jacob, Ramioul et Henschel.)

L'arrivée d'un nouveau maccha était un fait trop normal en l'Institut célèbre de la rue des Pitteurs que pour donner lieu à des commentaires quelconques. Mais pourtant, la hâte inusitée que l'on avait mise à l'enfermer dans la cave aux relets alcooliques, formoliques et dissectionnels, avait intrigué nos trois détectives. Aussi décidèrent-ils de mener une grande campagne qui selon eux leur serait d'un appoint incontestable. Comme un seul homme, les carabins répondirent « présent » et dans le tumulte et la gracieuse décoration de la salle de dissection, les palabres commencèrent.

A. Bodson fut dévolu le rôle d'enfoncer les portes. Benwarf se servait de son beau chronomètre, Charles Lambert et Paquet furent désignés pour organiser les fêtes en cas de réussite. C'est en vain qu'on chercha Max Humbiet, mais il n'aurait pas manqué de venir en aide à ses compagnons d'infortune et ce ne fut pas sans mal que l'on arracha Thucnissen et Duchateau à la fête qu'ils contemplanent. Enfin, Henri Legros, délégué de la boxe, accompagné de Larbuisson et M. le Van

de Wiele, prit la direction du gros des troupes. Et tous s'en allèrent errer dans les couloirs à la recherche de Lambert, le Saint Pierre des caves embaumées.

La procession commença bientôt, et les ombres une à une gissaient furtivement le long des murs grisâtres.

Un silence de mort planait sur l'Institut et la clé de Lambert grinça dans la serrure. Une porte s'ouvrit et une bouffée d'air pur les prit tous à la gorge. Une lampe s'alluma et le dernier maccha apparut, seul, au fond de la salle.

Une lueur d'horreur s'alluma dans les yeux pourtant si aguerris de nos carabins et un murmure s'éleva et quand Lambert se retournant s'écria: « Ecoute-bien, hein, Monsieur Henschel, merde pour ce qui arrivera, mais il faut que je vous dise. Tu sais qui c'est, hein, le nouveau. Non! et ben regardez! »

C'était Mercenier, déjà fondu et injecté.

Avant que les carabins fussent remis de leur émotion, Lambert continua: « Il paraissait que je devais le cuire tout de suite, mais un si beau maccha, c'en aurait été malheureux, hein! Et puis, je croyais qu'il était mort d'un coup de couteau. Et ben, tu ne sais pas? C'est pas vrai, j'ai trouvé un second trou de balle! Quoi? Un seul, oui, l'autre tu sais aussi bien que moi ce que c'est! »

Bodson qui a été artilleur, bondit comme une dalle sur la balle, la regarda une seconde, ses bras battirent l'air, un cri rauque s'échappa de sa poitrine et il tomba évanoui. Epcard, Loulou Girsard se jeta sur lui... pour le ramener.

(Suite au prochain numéro.)

RAFFINERIE TIRLEMONTAISE  
**TIRLEMONT**  
Exigez le sucre-rangé en boîtes de 1 kilog

**Henri HIRSCH**  
Opticien  
104, Rue de la Cathédrale, 104  
Spécialités de compas de tous prix et de toutes marques  
- Ristourne spéciale aux Etudiants -

**VOUS AUSSI...**  
vous deviendrez un lecteur assidu de  
**La Dernière Heure**  
c'est le journal qui vous renseigne  
LE PLUS RAPIDEMENT  
LE PLUS COMPLETEMENT  
LE PLUS SINCEREMENT

UNE BRASSERIE FAMILIALE POUR TOUS:  
**Aux Trois Suisses**  
PONT D'AVROY  
BUFFET FROID -- BIERES ARTOIS  
Rendez-vous des Universitaires

**Tapis Bouchoms**  
LIQUIDATION  
47, boulevard d'Avroy, 47

**La Grande Pharmacie**  
TELEPHONE 140.50 PLACE DU MARECHAL FOCH, 5, LIEGE  
PRODUITS DE 1<sup>er</sup> CHOIX AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Librairie-Papeterie des Clarisses  
**L. Doyen-Magis**  
26 rue des Clarisses, - 26 LIEGE  
TOUTES FOURNITURES CLASSIQUES  
IMPRIMES - RELIURE - CADEAUX

**Taverne "LA BRASSERIE"**  
46, Rue du Pont d'Avroy, 46  
Tenancière: Madame Eva RENSON  
Buffet froid • Salle de réunions

**Le Pré Normand**  
RUE VINAVE-D'ILE, 9  
Téléphone 143.62  
Spécialité de Gaufres, Glaces et Repas légers  
Rendez-vous des Universitaires

**Radio J. B. DIRICK**  
30, rue de la Madeleine  
Ses postes merveilleux  
Ses amplificateurs à grande puissance  
Garanties très larges  
Facilités de paiement.

**Pharmacie Saint-Remy**  
50, Rue Neuvise - Téléphone 140.38  
Spécialités Belges et Etrangères

Lithographie - Papeterie - Timbrage  
**Ch. Baré**  
27, Passage Lemonnier - Tél. 146.42  
Fournitures classiques pour étudiants  
Lettres de mariage et de naissance  
Tout pour le Cotillon

**Maison MAGNETTE**  
MCRAND Sucre.  
Tout pour Etudiants, Militaires et Scouts  
ARTICLES DE SPORTS  
Passage Lemonnier, 8

A LA BOTTE ROUGE  
**VRANCKEN Frères**  
Coin des Rues de la Boucherie, 4 et de la Goffe, 2  
**CHAUSSURES**  
5% aux Etudiants

**LISEZ L'EXPRESS**  
JOURNAL QUOTIDIEN  
FRANC BIEN INFORME LIBRE

### Mots Croisés N° 6

- VERTICALEMENT:
1. On ne l'emploie plus en Belgique.
  2. Les bords de la Meuse le seroat en 1939.
  3. Racine vomitive fournie par plusieurs arbrisseaux de l'Amérique du Sud. - Préfixe.
  4. Se dit par mépris d'une personne de petite taille. - Préfixe.
  5. Préfixe. Entravait la fermentation alcoolique dans les mouts de raisin.
  6. Habitant d'une partie de la Gaule qui forme aujourd'hui la Bretagne.
  7. Homme réduit au dernier degré d'abjection. - Dans « ton ».
  8. Epargnait sordidement.
  9. Femme qui n'eut jamais de parents. - Si vous n'en aviez pas vous ne pourriez jamais réussir ces mots-croisés.
  10. Fait discuté par Shakespeare. - Quand il est nouveau c'est un jour d'hypocrisie. - Personnel.

- HORIZONTALEMENT:
1. Festivité.
  2. Pièce honorable en forme d'Y dont les branches atteignent les angles de l'écu.
  3. Dans « bec » - Savant et fécond publiciste allemand né à Stuttgart (1701-1785).
  4. Pièce importante d'un train.
  5. Préfixe - Prénom masculin.
  6. En aéronautique, c'est un avion belge. Note.
  7. Employée par tous les élèves humanités gréco-latines.
  8. Qui donne du ton.

Entre les réponses exactes qui seront envoyées ou données à Henri Ramioul, rue Biès, 11, Liège, avant mardi prochain, il sera tiré au sort un BON pour QUATRE DEMIS à boire au Café des TROIS SUISSES.

**Visitez nos Départements:**

- **PAPETERIE** Cahiers, bloc-notes, porte-plumes réservoirs et porte-mines des meilleures marques, papier à lettres, enveloppes, etc...
- **LIBRAIRIE** Dictionnaires en toutes langues, livres scientifiques, revues, romans (toutes les dernières nouveautés parues).
- **Articles pour le DESSIN et la PEINTURE** - qui sont de véritables magasins spécialisés réunis dans le plus vaste magasin de Wallonie.

**Grand Bazar**  
de la Place St-Lambert S. A. Liège

**Café des Etudiants A LA COUFOLE**  
Rue de l'Université, 22, LIÈGE

12 BILLARDS au premier étage  
BUFFET à bon marché

Aux Salles des Billards, la Consommation est facultative pour les Etudiants.

LUNETTES COMPAS PHOTO MICROSCOPES

**Le maître opticien Smalt**

19, rue de la Régence  
**Pharmacie VIVARIO**  
50, RUE DE L'UNIVERSITE  
Transférée prochainement  
49, RUE DE L'UNIVERSITE  
et 1 PLACE DU XX AOUT

**Librairie S. TUMMERS**  
46, rue Sœurs de Hasque  
ACHAT ET VENTE DE TOUS LIVRES ET COURS UNIVERSITAIRES.

LAMPES de TRAVAIL et de BUREAU  
Cristaux - Porcelaines - Fournitures pour Hôtels Cafés et Restaurants  
**Maison Moreau Frères**  
14, Place du Maréchal Foch - Liège

**CAFE CENTRAL**  
HOTEL - RESTAURANT  
2, PLACE DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Télé 101.01  
Salons pr Noces, Banquets, Réunions

La première Ecole du monde  
POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ETRANGERES

**BERLITZ-SCHOOL**  
23, Boulevard de la Sauvenière, Liège  
Téléphone 258.35

**STRAPS** GRAINES et PLANTES  
Spécialiste de la Décoration  
Art Floral -- Membre Fleurup  
Ordres pour le Monde entier  
83, Rue d'Amersœur, 83, Liège  
Téléphone 102.78

**CAFÉ DU PÉLICAN**  
Rue Cathédrale  
TEL: 4388  
CONSOMMATIONS 1<sup>er</sup> CHOIX

Impr. BOVY, rue du Jardin Botanique, 5  
Téléphone 144.85